



## INTERVENTION au CESER Nouvelle-Aquitaine

### **Budget primitif pour 2021**

Madame la vice présidente  
Monsieur le Président  
Chers collègues

L'UNSA étant d'accord pour l'essentiel avec le projet d'avis, je limiterai mon intervention à 4 observations sur les politiques sectorielles :

#### **Première observation**

Pour l'UNSA, le soutien au monde économique doit se faire en préservant les autres politiques régionales : équilibre et égalité des territoires, transition écologique, habitat, intermodalité, jeunesse... L'éducation, la formation, doivent rester des priorités.

Concernant les nombreuses aides aux entreprises, il nous paraît plus que jamais nécessaire dans ce contexte de crise d'avoir des critères précis, lisibles et qualitatifs.

L'augmentation du budget, les aides nombreuses, doivent en contrepartie permettre d'exiger le respect des critères d'éco-socio-conditionnalité ainsi que le maintien de l'emploi.

L'exécutif régional doit enfin davantage prendre en compte dans ses politiques les populations les plus fragiles qui attendent aussi des politiques sociales pour transformer et améliorer leurs conditions de vie alors même que la précarité et la pauvreté augmentent dans notre Région

#### **Deuxième observation**

Si l'UNSA apprécie le renforcement des mesures en faveur de la formation et de l'emploi, elle espère que les outils et dispositifs proposés dans ce cadre pourront être utilement et effectivement mobilisés, ce qui n'est déjà pas toujours possible en temps normal mais qui risque d'être plus difficile en temps de crise.

Si la formation à distance est encouragée, il ne faut pas oublier que toutes les formations ne sont pas digitalisables, pour diverses raisons qui peuvent tenir aux publics de ces formations (personnes en situation d'illectronisme ou d'illettrisme, personnes ne disposant pas des équipements ou réseaux suffisants...) ou aux formations elles-mêmes (car impliquant une part importante d'enseignements pratiques sur des plateaux techniques).

L'UNSA invite le Conseil régional à prendre la mesure des éventuels écarts entre les offres de formation existantes et leur mobilisation.

### **Troisième observation**

Comme l'a souligné le CESE le 2 décembre dernier dans sa déclaration « Jeunes, le devoir d'avenir », les dispositifs de soutien en réponse à la crise tels que le plan *#1 jeune 1 solution* posent la question de leur durée dans le temps comme de la qualité des « solutions » proposées.

En effet si le processus de précarisation peut être très rapide chez des jeunes déjà fragiles, le retour à une situation sûre permettant de se projeter est longue quant à elle, et elle suppose d'intervenir sur une multiplicité de facteurs. Or trop souvent les solutions d'urgence sont des réponses de court terme et parant au plus pressé.

C'est pourquoi, l'UNSA s'associe au vœu du CESE d'une réforme structurelle de nos politiques de jeunesse pour mettre fin à la précarité des jeunes, ce qui passe notamment par l'accès aux minima sociaux des 18-25 ans.

### **Dernière remarque**

L'UNSA s'étonne de l'augmentation de plus de 50 % de la subvention aux établissements privés qui passe de 20 M€ à 31 M€ pour compenser la fin du dispositif d'aide aux investissements qui existait dans l'ex Région Aquitaine alors qu'il n'y a pour la Région aucune obligation légale à le faire.

### **En CONCLUSION**

L'UNSA prend acte du projet de Budget Primitif 2021 qui lui est soumis dans ce contexte de crise sanitaire et salue l'engagement de l'exécutif pour être aux côtés des acteurs régionaux dans la crise qui nous frappe tous.

L'UNSA votera le projet d'avis